
COVADIS

Quels outils de communication ?

**Réunion plénière
du
20 janvier 2010**

Problématique

■ Constats

Le bilan annuel de la COVADIS présentée le 16/09/2009 fait état de l'amélioration à apporter **rapidement** à la visibilité des travaux de la COVADIS à l'intérieur et à l'extérieur des ministères.

■ Objectifs de la démarche

- ❑ Préciser les besoins de la COVADIS ;
- ❑ Analyse de l'existant ;
- ❑ Proposer des solutions à court et moyen termes.

Recueil des besoins

- Un nombre important d'acteurs aux profils variés ;
- Trois besoins principaux
 - communiquer, diffuser l'information sur les travaux de la COVADIS et sur les standards validés ;
 - recueillir et traiter les demandes de standardisation ;
 - *favoriser le travail collaboratif*

Communication sur les travaux de la COVADIS : besoins

- Trois axes de communication
 - communication sur son fonctionnement : document de cadrage, composition, calendrier, relevés de décision
 - communication sur les standards validés : diffusion de l'ensemble des livrables et documents
 - communication sur les travaux en cours : standards en instruction, autres études pilotées par la COVADIS (aspects juridiques, échelles et précision, référentiels IGN)
- La diffusion de ces informations concerne un large public

Communication sur les travaux de la COVADIS : existant

- Communication via un espace web présent sur deux intranets (un pour chaque ministère), théoriquement identiques
- Cette situation présente de multiples faiblesses :
 - ❑ le travail de publication est fait deux fois par le secrétariat
 - ❑ l'affichage d'une double publication nuit fortement à la crédibilité du caractère interministériel de la COVADIS
 - ❑ ces intranets ne peuvent être ouverts vers l'extérieur sans imposer l'utilisation d'un mot de passe (extranet)

Les dispositifs actuels ne couvrent pas les besoins fondamentaux de la COVADIS en termes de communication et leur dualité nuit à sa crédibilité.

Communication sur les travaux de la COVADIS : propositions

- A court terme : le secrétariat permanent souhaite utiliser un seul intranet (le PIG avec des liens vers celui-ci sur le site du CSI et du Géorépertoire)
- A moyen terme : un site web dédié, ouvert sur l'internet, unique et commun aux deux ministères, structuré à l'identique des portails actuels (charge 10 h/j)
- Diverses solutions d'hébergement envisagées

Traitement des demandes de standardisation : besoins

- Diversité des demandes (nature, mode de transmission, complexité)
- Nécessité de disposer d'un outil permettant de
 - pré-instruire ces demandes de manière uniforme
 - de porter à la connaissance du public les demandes déposées et la pré-instruction qui en a été faite
 - de mesurer la qualité du suivi des demandes traitées

Traitement des demandes de standardisation : existant

■ Le géorépertoire

- ❑ n'est pas déployé dans tous les services, c'est l'outil de l'ADL en DDEA et en DRAAF, les notions qu'il véhicule, fortement liées à l'architecture technique GEOMAP ne sont pas compréhensibles de tous
- ❑ a pour vocation de cataloguer des couches, impossibilité d'y déposer une demande qui ne soit pas une couche
- ❑ les champs affichés décrivent le résultat de l'instruction et non le processus d'instruction

Le géorépertoire ne répond pas aux besoins de la COVADIS pour suivre l'instruction des demandes

Traitement des demandes de standardisation : proposition

- A court terme : suivi des demandes et compte-rendu des pré-instructions et des instructions en cours à l'aide d'un tableau publié périodiquement sur l'intranet
- A moyen terme : paramétrage et déploiement sur l'intranet de l'outil de bug tracking Mantis (charge 10 hj)
- Hébergement
 - CERTU (assistance technique locale, portée internet)
 - MAAP (assistance technique du DIG, portée intranet, couplage avec le géorépertoire pour l'authentification)

Conclusion

- En attente de l'avis de la COVADIS sur les objectifs et les propositions à court terme
- Pour les projets à moyen terme,
 - Définir le type d'hébergement
 - par le MAAP
 - par le MEEDDM
 - par le CERTU qui dispose d'un marché avec un prestataire externe et d'un appui informatique local
 - par un prestataire externe (délai plus long, nécessité d'une assistance technique)
 - Mener les étapes suivantes :
 - Faire une analyse des variantes et une analyse MAREVA
 - Présenter l'étude en COVADIS, en CSI (MAAP) et en CCIG